

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 38
Nb. de représentés : 6
Nb. d'absents : 9

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux octobre à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 42/2067 :

CCAS : subvention complémentaire de fonctionnement 2025

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. FERDE Thérèse (par M. MINATCHY Mariot), GUIEN Marie Claire (par M. DAMOUR Kichena), PERIANAYAGOM Albert (par M. TAN Willy), MALET Viviane (par M. LORION David), HOARAU Berthe Denise (Mme PAPY Anne Marie), BELLON Stéphen (par Mme AHO NIENNE Sandrine).

ABSENTS :

MM. MOREL Didier, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2025.



Le Maire,

David LORION

Reçu en Mairie
N° 42-2067-DE
Date de dépôt : 27/10/2025
Date de dépôt en Mairie : 27/10/2025

Affaire n°42/2067 : CCAS : subvention complémentaire de fonctionnement 2025.

Direction des Services Financiers - Direction Générale des Services

Le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération du Conseil Municipal n° 36/1780 en date du 16 décembre 2024 une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2025 de 7 150 000 € a été accordée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Afin de garantir l'exécution de sa mission de service public jusqu'en fin d'année dans le contexte socio-économique actuel impacté par une succession de crises, le C.C.A.S. sollicite une subvention complémentaire de 350 000 €.

Le financement de cette mesure fera l'objet d'une prochaine décision budgétaire modificative.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- DE VOTER une subvention complémentaire de 350 000 € au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

- DE PRELEVER les crédits sur la ligne budgétaire 420-657363-26-CCAS- RE25000062.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION